



OTI Causses et Gorges de l'Aveyron, St Antonin Noble Val

COMMISSION THEMATIQUE HEBERGEMENTS 15/10/2019

Présents : Marie Anne MARTINEZ, Denis FERTE, Camille FLAMME , Béatrice POUPLARD, Severine CAZET DANNE, Jean Baptiste BODDA, Brigitte AUDOUARD, Violaine CLAUDE, Joel BOUZILLARD, Nicole BIERENBROODSPOT, Martin CLOUZOT, Daniel VIDAL, Gaby ROUMIGUIERES, Roseline SERRA, Hervé COLIN, M PAUCHET, Céline CASTELNAU, Catherine TERSET

1. Introduction par Denis Ferté
2. Etat du parc locatif

Remarques et questions :

- Equivalence de nombre de lits touristiques par type d'hébergements

Selon la direction du Tourisme, la méthode de calcul utilisée (hors capacité réelle déclarée) est la suivante : nombre de lits en hôtels ou en chambres chez l'habitant : nombre de chambres*2 - nombre de lits en hôtellerie de plein air (camping) : nombre d'emplacements nus*3 - nombre d'emplacements équipés*4 ; - nombre de lits en meublés : nombre d'unités d'hébergements*4 ; - nombre de lits en résidences secondaires : nombre de résidences secondaires*5 .

- Différence entre résidences de tourisme et village de vacances

Une résidence de tourisme est un ensemble de logements « prêt-à-vivre », équipés pour recevoir une clientèle de loisirs ou d'affaires en séjour de courte durée.

Est considéré comme village de vacances tout ensemble d'hébergement faisant l'objet d'une exploitation globale à caractère commercial ou non, destiné à assurer des séjours de vacances et de loisirs, selon un prix forfaitaire comportant la fourniture de repas ou de moyens individuels pour les préparer et l'usage d'équipements collectifs permettant des activités de loisirs sportifs et culturels.

3. Gestion de la taxe de séjour

Questions :

- Personnalisation du reversement de la taxe prévue en 2020
- Pas de possibilité d'utiliser le paiement en ligne pour le moment.
- Pas de classement possible pour les gîtes de groupes

- Problèmes ponctuels d'intégration de données (classements ou labels) sur la plateforme
- Différence entre les gîtes et les meublés de tourisme :
Gîte, meublé de tourisme et location saisonnière sont les appellations usitées pour la mise à disposition de moins de trois mois d'un appartement ou maison pour des locataires qui n'y élisent pas domicile

4. Récolte de la taxe pour les meublés non classés

- Baisse du taux 4% en 2020 pour les meublés non classés
- Problème du montant de la taxe prélevée par Airbnb
- Manque d'informations concernant le reversement de la taxe par Expedia et par Abritel
- Rappel : déclaration obligatoire de toutes les nuitées sur la plateforme (y compris celles réalisées grâce à Airbnb, Booking, Abritel..)
- Reçu du paiement de la taxe envoyée sur demande uniquement
- Nouveau service payant (20€/mois/commune) pour récupérer toutes les données hébergeurs d'Airbnb

5. Place de marché Elloha (réservation en ligne)

Elloha : Système de vente en ligne des hébergements et des prestations (service proposé par l'ADt pour 120€/an)

Témoignage du « refuge aux étoiles » de St Antonin

Présentation d'Elloha sr le site Web de l'Ot (espace pro)

Service en + : planning partagé

6. Label et classements

Marque nationale « Chambre d'hôte référence » : présentation sur le site web de l'OTI (espace pro)

Question sur le pourcentage d'hébergements labellisés et classés (démarche en cours)

Rappel de l'importance du classement des meublés de tourisme (procédure, grille de classement et coordonnées des auditeurs) sur l'espace pro

7. Projets d'hébergements touristiques

- Importance de l'analyse du taux de remplissage pour mieux accompagner les porteurs de projets d'« hébergements touristiques »
- Nécessité de contrôler les adresses des hébergements référencés dans les topos guides de randonnées

8. Présentation du partenariat et des services apportés par l'OT aux hébergeurs (envoi des demandes partenariats en décembre 2019)

Ateliers numériques, shooting photos, bon cadeaux visites de ville, disponibilités des chambres d'hotels en moyenne et haute saison..

Questions

- Création du nouveau site web Grand Site en 2021

- Problème de lisibilité des animations envoyées aux partenaires
- Analyse du taux de remplissage des campings à St Antonin (en cours)
- Partenariat offert aux personnes qui traduisent les documents imprimés par l'OT
- Réflexion sur la taxation des campings cars à St Antonin